

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 30 MARS 2026

Le trente mars deux mille vingt-six à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, BURAVAND Jean-Paul, DURBESSON Audrey, CATILLON Vincent, BURAVAND Valérie, Adjoints au Maire.

TEISSEDRE Christine, BENEDETTI Gilbert, PAGOT Annie, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, MAFFEI Pascal, BERTRAND Thierry, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BURAVAND Julien, MARTINO Clémentine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : DEFIANAS Anne-Laure (Pouvoir donné à BURAVAND Jean-Paul), Sacha GILLES (Pouvoir donné à BURAVAND Julien).

Mme SOLINAS Alexandra a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	19

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que l'article 1650 - paragraphe 3 du Code Général des Impôts précise que la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs (CCID) est la même que celle du conseil municipal, et que de nouveaux membres sont nommés à chaque renouvellement du Conseil municipal.

Monsieur le Maire rappelle que la commission est composée de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants qui seront choisis par le Directeur Départemental des Services Fiscaux sur une liste de contribuables inscrits aux rôles de la Taxe d'Habitation ou des Taxes Foncières ou de la Taxe Professionnelle, étant de nationalité française, ou ressortissants d'un état membre de l'union européenne, jouissant de leurs droit civiques, étant âgés de 18 ans au moins et possédant des connaissances suffisantes sur la commune pour l'exécution des travaux confiés à cette commission, dressée en double par le Conseil Municipal.

Il convient donc de proposer au Directeur Départemental des Services Fiscaux une liste de 24 noms qu'il énumère et propose à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITÉ,

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

ACCEPTE la liste proposée par Monsieur le Maire composée comme suit :

Boulbon : GILLES Denis, DULER Jean, ERAU veuve AMY Alice, ANDREU Jules, BERET Rachel, CHAMPION Patrick, DEROUILLÉ Joël, JUILLAN Jean-Gabriel, BOUTTE Sylvie épouse FROISSART, CARON Martine épouse GASCON, GILLES Max, GOMEZ épouse RIOS Pascale, LARONCHE Sophie, TRICHET Philippe, VARACALLO Antoine, SALVAT Daniel, RUSE Paulette Veuve DEBAISIEUX, TORAN Cyrile, AUMEUNIER Danielle épouse RIFFAUD, BEAUVAIS Michel, Gilbert BENEDETTI, FABRE veuve AMY Renée, KILIAN Annie épouse PAGOT, RIQUEAU Marie-Chantal épouse NOBLE.

AUTORISE Monsieur le Maire à transmettre cette liste au Directeur Départemental des Services Fiscaux.

Ainsi délibéré en séance publique, les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de séance :



Objet de la délibération
N°55/2026

Nomination des membres de la Commission Communale des Impôts Directs.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait à BOULBON,
le 07/04/2026.
Le Maire,